

TRAVAUX—LE CHANTIER DE L'A10 SE POURSUIT AU NORD D'ORLÉANS : QUELLES CONDITIONS DE CIRCULATION CET ÉTÉ ?

Au nord d'Orléans, l'aménagement de l'autoroute A10 bat son plein et se poursuit durant l'été. Les travaux ont démarré l'hiver dernier par le chantier d'adaptation et de reconstruction des ouvrages d'art.

Les ouvriers de Vinci Autoroutes vont continuer à travailler pendant la période estivale sur l'aménagement de l'A10, au nord d'Orléans. L'entreprise indique vouloir "limiter la gêne pour les riverains et optimiser les conditions de circulation pour les usagers" de la voie rapide.

Sur les 16 kilomètres que compte cette portion, les automobilistes vont rencontrer deux zones en chantier, d'une longueur maximale de 3,5 kilomètres.

Dans ces zones, les conditions de circulation sont les suivantes :

- trois voies réduites dans chaque sens, avec la bande d'arrêt d'urgence neutralisée.
- la circulation pourra être réduite à deux voies dans chaque sens, de façon exceptionnelle, uniquement la nuit, lorsque le trafic est moins dense.
- la vitesse est limitée à 90 km/h dans le secteur.

Vinci explique que "le balisage du chantier permet aux compagnons de travailler en toute sécurité à proximité des voies circulées" et qu'il "a été étudié en tenant compte des prévisions de trafic estival, afin que les congestions habituellement observées lors des grands chassés-croisés ne soient pas aggravées par le chantier".

L'aménagement de l'autoroute A10 au nord d'Orléans fait partie des projets retenus dans le cadre du Plan de relance autoroutier signé en 2015 entre l'État et l'entreprise autoroutière. Il est prévu de construire une voie supplémentaire sur 16 kilomètres dans chaque sens de circulation, afin de répartir le trafic sur quatre voies d'ici 2025.

A lire aussi :

Tout savoir sur le chantier hors normes d'élargissement de l'A10 à Orléans

Parution : La République du Centre

[lien de l'article](#)

Tous droits réservés.